

la lettre

d'information de la bulac # 2

JUIN 2008

Bibliothèque

lingua



Sur le site... rue des Grands Moulins © Élie Jorand

SOMMAIRE

Page 2

Édito

Page 3

Septembre 2008,

ouverture du chantier de la BULAC

Page 4

La BULAC, du virtuel au réel

Page 5

Les études japonaises
à l'heure du village européen

Page 6-9

Une histoire de la bibliothèque
de la *School of Oriental and African Studies*

Page 10

Constituer la future réserve
de la BULAC

Page 11

Les partenaires en convention
Programme des conférences
de la BULAC

Page 12

Avant-programme du colloque
des 23 et 24 octobre 2008

civilização

könyv

© Sladjana Stankovic



БИБЛИОТЕКА

 bulac

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS

La lettre d'inform

Édito

Le concept sur lequel repose le projet de pôle des langues et civilisations conserve toute sa force et son actualité. Dans le domaine des aires culturelles, des langues dites rares, les spécialistes français sont peu nombreux et la dispersion des équipes universitaires reste grande, en particulier en Île-de-France. De ce constat de faiblesse et d'isolement sont nés un projet et une stratégie : mutualiser les forces de recherche, d'enseignement et, pour ce qui concerne la documentation, regrouper des ressources documentaires jusqu'à présent éparpillées, et dans certains cas même inaccessibles. Autour de cette stratégie, neuf partenaires se sont associés au sein d'un groupement d'intérêt public, forme juridique originale pour un projet de bibliothèque, et, au-delà, dans un pôle associant recherche, documentation et enseignement. Cette forme juridique nous a permis de préfigurer la bibliothèque, ses orientations documentaires, son organisation physique avec un niveau enseignement et un niveau recherche, et de financer des opérations qui vont permettre d'ouvrir en 2011

une bibliothèque de recherche de niveau international. Ces choix ont été débattus au sein d'un conseil d'administration où chacun des partenaires est représenté à part égale, et au sein d'un conseil scientifique auquel collaborent des bibliothécaires et chercheurs étrangers. Pour être mené à terme, un projet de cette envergure requiert des années. Ainsi, entre le moment de l'élaboration du pôle des langues et civilisations et sa réalisation, plus de dix ans se seront écoulés. Cette dimension temporelle a ses exigences et de ce point de vue deux impératifs s'imposent à nous. Le premier est de considérer comme prioritaire la stratégie de mutualisation qui seule peut nous permettre de rester compétitifs au plan international. Le second est de savoir nous adapter aux évolutions du contexte universitaire francilien. À cet égard, les regroupements d'établissements et les autres projets en cours modifient la carte universitaire francilienne. Au moment où la mise en service de la BULAC s'approche à grands pas et où des décisions vont devoir être prises en matière de statut et d'implantation détaillée des collections, il nous faut en tenir compte, préciser les contours de nos partenariats et faire la part des regroupements physiques et des regroupements virtuels. C'est le chantier qui s'ouvre à nous et pour lequel l'implication de tous reste plus que jamais indispensable.

Daniel Renault

*Président du conseil d'administration
de la BULAC*

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DEPUIS LE 14 DÉCEMBRE 2007

PRÉSIDENT : Éric Meyer

Jean-Louis Bacqué-Grammont • Olivier de Bernon •
Peter Colvin • Gilles Delouche • François Déroche •
Jean-Pierre Drège • Gérard Fussman • Maurice Garden •
Pierre Gonneau • Bernard Hourcade • Françoise Hours •
Antoine Marès • Denis Matringe • Cheng Pei •
Éric Seizelet • Jean-Louis Triaud • Petra Werner •
Jan Just Witkam • Xiaohong Xiao-Planes

La construction du bâtiment qui va accueillir la BULAC et l'INALCO débute à la rentrée 2008. Le projet de bâtiment destiné à la recherche, deuxième phase du pôle des langues et civilisations, a été largement évoqué par les présidents des établissements partenaires et les représentants de la région Île-de-France.



Septembre 2008, ouverture du chantier de la BULAC

Le 4 juin 2008, le conseil d'administration et le conseil scientifique de la BULAC se sont réunis conjointement pour une séance extraordinaire. Il s'agissait, en présence des présidents des institutions partenaires, des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de ceux du conseil régional d'Île-de-France, maître d'ouvrage du bâtiment, de faire le point sur l'avancement du projet architectural et du projet scientifique.

grues apparaîtraient en septembre 2008 et que le bâtiment devrait être livré en octobre 2010.

Suzanne Srodogora a rappelé que la conception générale de ce projet fédérateur avait débuté par un document d'orientation rédigé par Maurice Garden au début de l'année 2001 et qu'il avait commencé à prendre forme en 2002. Cette bibliothèque de dimension internationale regroupera dix-huit fonds documentaires provenant de neuf établissements, et offrira environ deux millions d'ouvrages aux chercheurs français et étrangers. Le projet qui s'élève à soixante-dix millions d'euros est financé par la Région à hauteur des deux tiers, soit quarante-sept millions d'euros.

Daniel Renoult, président du conseil d'administration de la BULAC, a rappelé que cet investissement faisait partie du schéma U3M, visant notamment à créer un grand pôle d'enseignement et de recherche sur le site de Tolbiac qui comprend aussi l'université Paris-Diderot. Le projet de bâtiment BULAC/INALCO a été élaboré et co-financé dans le cadre du contrat de plan 2000-2006 associant l'État et la région Île-de-France, la Ville de Paris ayant contribué en

apportant le terrain. En prenant en charge l'essentiel du financement, la Région a aussi pris la maîtrise d'ouvrage du projet architectural, tandis que la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche a assumé le coût de la préfiguration, finançant pour l'essentiel le fonctionnement du GIP BULAC.

Lors de cette séance exceptionnelle, le bâtiment destiné à la recherche, dernière phase du projet « Langues et civilisations », a été largement évoqué par les différents participants. Pour Jacques Legrand, président de l'INALCO, « "Tolbiac" n'existera complètement que lorsque la tranche recherche entrera en fonctionnement ». Les présidents des établissements partenaires du projet ont insisté sur la complémentarité indispensable entre la documentation, l'enseignement et la recherche : « La BULAC sera d'emblée le lieu d'exercice concret des partenariats en construction », a notamment souligné Danièle Hervieu-Léger, présidente de l'EHESS. La Région a, de son côté, réaffirmé son engagement pour mener à terme cette deuxième phase prévue dans le contrat de projet 2007-2013. ■

Dernière minute: les marchés ont été notifiés le 4 juillet 2008.



« Les grues apparaîtront en septembre 2008 et le bâtiment devrait être livré en octobre 2010. »

Suzanne Srodogora, directrice de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur au conseil régional d'Île-de-France a fait le point sur l'avancement du projet de construction de la BULAC. La représentante du conseil régional a annoncé aux participants la nouvelle très attendue du démarrage des travaux du bâtiment BULAC/INALCO. François Houy, directeur adjoint chargé de l'enseignement supérieur au conseil régional d'Île-de-France, a présenté le calendrier prévisionnel des travaux. Il a indiqué que les

Le document-programme établissant les orientations de la politique numérique de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations plaide pour le développement numérique et l'élaboration d'une « BULAC virtuelle » échappant aux contraintes du rassemblement géographique.

La BULAC, du virtuel au réel Pour un développement numérique durable

Le conseil scientifique de la BULAC a validé, en décembre 2007, le document-programme établissant les premières orientations de la politique de numérisation.

Toute bibliothèque de recherche devient aujourd'hui une entité « hybride » qui abrite entre ses murs des documents sur papier et propose simultanément des ressources sur écran, accessibles depuis son bureau ou son domicile.

PRIVILÉGIER LA POLITIQUE DE PARTENARIATS

La démarche partenariale de la BULAC s'inscrit dans le droit fil des orientations énoncées dans la charte documentaire.

Elle s'appuie sur l'avis des chercheurs. Par exemple, Isabelle Thireau et Christian Lamouroux (EHESS/CNRS: Centre d'étude

sur la Chine moderne et contemporaine) ont saisi officiellement la BULAC du dossier CNKI¹. Ils sollicitent en l'occurrence la BULAC pour qu'elle mette à disposition cette importante banque de données chinoise « qui intéresse une grande partie de notre communauté sinologique ».

La participation à des consortiums est envisagée pour faciliter la négociation avec les fournisseurs. La BULAC, si elle n'exclut pas de faire appel à Couperin, ne s'interdit pas de négocier des *consortia ad hoc*. Ici s'inscrit le projet de Consortium européen de développement durable des ressources électroniques japonaises autour de *JapanKnowledge*, dont la charte a bénéficié d'une expertise juridique et qui est en cours d'approbation par l'ensemble de

ses membres (voir p. 5). Dans le même esprit, des conventions sont à formaliser avec l'EHESS, l'EPHE, l'EFEO, afin d'organiser les accès mutualisés des chercheurs aux ressources en ligne. Devrait ainsi peu à peu émerger une BULAC virtuelle autour de projets numériques spécifiques, associant aussi des partenaires tels que la bibliothèque du Collège de France, la BnF ou des centres de recherche.

Des comités techniques vont être mis en place afin de proposer l'acquisition ou la numérisation de documents. Ils veilleront aussi à évaluer l'usage des ressources proposées. L'enjeu est d'associer dans une même instance chercheurs, prescripteurs et bibliothécaires, sachant que les investissements majeurs continueront de relever du conseil scientifique.

Signalons quelques avancées. Depuis début juin 2008, la BULAC offre l'accès au CINII², 17 000 titres (Société d'histoire du Japon, Société japonaise d'esthétique, Association japonaise des spécialistes de la Russie), deux millions d'articles en texte intégral, et un index des publications en série de la Bibliothèque de la Diète.

Par ailleurs, les ressources acquises auprès du *Tibetan Buddhist Resource Center* (TBRC) bénéficient désormais d'un accès en ligne direct avec

CI-DESSOUS

Des ouvrages tibétains désormais plus accessibles.

© Sladjana Stankovic





un interfaçage et un signalement enrichis des collections concernées : <http://www.tbrc.org>. L'intérêt scientifique est important : il s'agit d'une bibliothèque virtuelle qui regroupe non seulement les différentes éditions du Canon bouddhique tibétain, mais aussi les œuvres complètes de maîtres bouddhistes, couvrant tous les champs du savoir (de la philosophie aux rituels apotropaïques, de la médecine à l'architecture, aux beaux-arts, aux techniques, etc.). La BULAC est la seule à proposer cet accès au niveau français, voire européen. Il importe que l'offre du TBRC dans les différentes bibliothèques du périmètre BULAC soit largement communiquée au public potentiel. ■

1. CNKI – *China National Knowledge Infrastructure*.

2. Le CINI – *Citation Information by NII (National Institute of Informatics)* – est un portail académique japonais, intégré lui-même au portail plus global GENII (<http://ge.nii.ac.jp/genii/jsp/index-e.jsp>)
CINI: <http://ci.nii.ac.jp>

Raymond Delambre
Responsable
de la bibliothèque numérique
BULAC

LES ÉTUDES JAPONAISES À L'HEURE DU VILLAGE EUROPÉEN

Un nouveau réseau de bibliothèques européennes, le Consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises, le premier du genre, va permettre d'enrichir les études japonaises de nouvelles offres documentaires.

Un proverbe africain dit que « pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». C'est à partir de cette idée fondatrice que s'est constitué le Consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ). Dans notre monde globalisé, le village s'est affranchi de ses frontières. De dimension encore modeste, le CEDDREJ est amené à grandir au cœur du « village » Europe. Ce réseau de bibliothèques européennes d'envergure internationale offre un exemple d'une portée symbolique forte puisqu'il s'agit du premier du genre.

Comme l'indique le premier article de la charte constitutive : « Le Consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises est une association de bibliothèques nationales, universitaires, de recherche ou publiques européennes qui ont en commun la volonté de développer l'accès aux bases de données sur le Japon. » Ses membres fondateurs sont la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (France), la *British Library* (Royaume-Uni), *Oxford University* (Royaume-Uni), la *School of Oriental and African Studies* (Royaume-Uni), *Leeds University* (Royaume-Uni), *Sheffield University* (Royaume-Uni), l'université de Leiden (Pays-Bas). L'université d'Édimbourg (Royaume-Uni) et l'université *Ca'Foscari* (Italie) doivent confirmer leur souhait d'appartenir à ce réseau.

Le premier objectif du consortium, en cours de réalisation, est la souscription d'un abonnement à la base de données *JapanKnowledge*. Cette base offre la possibilité de faire des recherches croisées aussi bien dans des dictionnaires que des articles de presse ou des liens URL. Plus d'un million d'entrées dans plus de vingt bases de données différentes : œuvres classiques (*Tōyō Bunko 東洋文庫*), encyclopédiques (*Nihon dai hyakka zensho 日本大百科全書*), académiques (*Gakui — hakushi ronbun kensaku 学位・博士論文検索*), cartographiques (*Edo Meiji Tōkyō kasanetchizu 江戸明治東京重ね地図*), etc. Cette première phase terminée, le réseau pourra augmenter l'offre documentaire en souscrivant à des bases connexes *Nikkoku Online*, *Rekishi Chimei Taikei 歴史地名体系*, et *Jitsū 字通*, ou à toute autre ressource électronique qui s'avérerait utile aux études japonaises.

Antony Boussemart
Responsable du fonds japonais
Bibliothèque de l'EFEO

L'histoire de la bibliothèque de la SOAS, racontée ici par Peter Colvin, est un miroir tendu aux jeunes bibliothèques. Bien qu'enracinée au cœur du XIX^e siècle, cette institution a réussi à s'adapter à une modernité mouvante et à relever le défi de la révolution numérique.

Une histoire de la bibliothèque de la *School of Oriental and African Studies*



La *School of Oriental and African Studies* (SOAS) peut être comparée à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), même si l'institution londonienne, fondée en 1917, fait figure de « petite sœur » aux côtés de la vénérable institution parisienne. Néanmoins les racines de cette bibliothèque britannique plongent dans la première moitié du siècle précédent. L'origine de ses collections réside, en effet, dans les neuf mille ouvrages en provenance des bibliothèques de *University College*, de *King's College* et de l'Institut londonien.

Les développements de la

SOAS contribuent d'emblée à définir les contours de sa bibliothèque. Durant ses vingt-cinq premières années d'existence, la mission principale de l'École sont la recherche et l'enseignement des domaines classiques de l'orientalisme – l'histoire, les langues, les littératures ainsi que les religions des trois grandes traditions de l'Inde, de la Chine et de l'Islam. En 1932, la SOAS est réorganisée, six départements sont dédiés aux langues et aux cultures de l'Asie, un à l'histoire, un autre au droit et un département pionnier est dévolu à la phonétique et à la linguistique. Il est le premier de ce genre dans une université britannique.

dispersée sur un grand nombre de sites se regroupe au sein d'une nouvelle construction jouxtant son ancien bâtiment principal.

À ce stade de son développement, la SOAS est surtout un établissement de recherche avec le même nombre global d'étudiants de premier cycle que de doctorants. L'évolution de l'orientalisme classique vers les « nouvelles » sciences sociales engendre le concept d'étude des aires culturelles, dans lequel tous les aspects d'une même région sont étudiés. Dans les années 1960, l'École met en place les nouveaux centres d'études correspondants et développe leur enseignement en niveau *master*.

CI-DESSOUS
La SOAS vue
de l'extérieur.
© DR



LA SOAS S'INSTALLE À BLOOMSBURY

Avec l'apparition d'un département africain, en 1935, la *School of Oriental Studies* change de nom, elle devient la *School of Oriental and African Studies*. Un département d'anthropologie est créé en 1949, suivent ceux d'économie et de politique à partir de 1963. Auparavant, en 1943, la SOAS a quitté son site d'origine pour rejoindre de nouveaux locaux à Bloomsbury. Les collections étaient alors de plus de quatre-vingt-dix mille ouvrages, avant d'atteindre quatre cent mille titres en 1973. L'École jusqu'alors

UNE BIBLIOTHÈQUE EN LIBRE-ACCÈS OUVRE SES PORTES

La nouvelle bibliothèque, programmée dès 1966, ouvre ses portes en 1973. Au-delà des exigences britanniques ordinaires, le cahier des charges indique que la bibliothèque de la SOAS a pour mission de présenter les collections en libre-accès, selon une organisation qui se veut le reflet de la structure académique de l'École, et notamment des départements des aires culturelles. Les collections doivent être réparties selon un schéma aréal qui reflète les départements régionaux, avec



des salles de référence et de séminaires séparées. Les bureaux des bibliothécaires et conservateurs spécialistes devront être placés à proximité de leurs collections. Quant à la bibliothèque, elle doit être le cœur de la SOAS. L'architecte, Sir Denys Lasdon, respecte à la lettre toutes ces conditions.

La bibliothèque est au cœur même de l'École et les salles de cours rayonnent autour de ce noyau central. La base de l'atrium constitue sa salle de lecture principale. Elle se déploie sur six étages et se découpe alors en sept sections régionales (Afrique, Chine, Japon-Corée, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Moyen-Orient islamique, Moyen-Orient antique), en trois sections thématiques (art, géographie, droit) et comporte une section générale pour les ouvrages théoriques et pour les documents couvrant plusieurs aires. Les langues sont rassemblées selon leur groupe linguistique d'appartenance plutôt qu'en fonction de leur aire géographique. Les archives sont installées au dernier étage de la bibliothèque. La mise en accès libre exige une réflexion approfondie concer-

nant le système de classement de l'ensemble des collections.

Avec un espace permettant d'accueillir cinq cent cinquante lecteurs et environ un million de volumes, il était prévu que l'École évite les problèmes de place jusqu'au XXI^e siècle. Elle s'est parfaitement acquittée de sa mission durant les dix premières années...

UN LIEU MAJEUR DE LA RECHERCHE

Par la suite, la bibliothèque se trouve confrontée à divers problèmes, provoqués par les mutations liées à la croissance rapide de la SOAS. Des aspirations divergentes émergent lorsqu'il s'agit d'envisager le

« La bibliothèque est au cœur même de l'École et les salles de cours rayonnent autour de ce noyau central. »

développement de sa bibliothèque, les attentes des chercheurs et celles des enseignants n'étant pas les mêmes. Des tensions s'exercent également entre le rôle à tenir par une bibliothèque d'école et le rôle national pour lequel elle a été reconnue et financée...

Les archives, qui sont une

part importante des collections de recherche, se sont énormément accrues. Avec le dépôt de leurs documents par de nombreuses sociétés missionnaires, la bibliothèque devient un lieu majeur de la recherche au sein de l'École. Une large part du sous-sol doit même être transformée en magasins climatisés afin d'y placer les archives et les livres rares du département des collections spécialisées.

À cela s'ajoute le développement massif de la production éditoriale dans les aires couvertes par l'École, en particulier en langues chinoise, arabe et japonaise; idem pour l'Asie du Sud et du Sud-Est et pour l'Afrique, en langues anglaise

et française. Ces développements contraignent la bibliothèque à remettre en question ses objectifs d'exhaustivité en se cantonnant à un échantillonnage représentatif. Elle a également signé une série de conventions avec d'autres bibliothèques et pris part à divers réseaux de coopération entre

CI-DESSUS
Les salles de lecture
de la SOAS.
© DR



La lettre d'inform

Une histoire de la bibliothèque
de la *School of Oriental and African Studies*

■■■ bibliothèques universitaires (tels que le MELCOM UK, SCOLMA, etc.) qui visent à l'acquisition de fonds portant sur des aires culturelles spécifiques, ainsi qu'avec la *British Library*.

En 1970, au moment où les plans de la nouvelle bibliothèque sont finalisés, l'équilibre est encore respecté entre le nombre d'étudiants de premier cycle et de doctorants, soit environ trois cents pour chaque catégorie, et moins de deux cents pour les étudiants en *master*. Mais à l'orée de l'année 2000 les chiffres explosent. On compte mille cinq cents étudiants en licence, neuf cents en *master* et trois cents en troisième cycle.

LES CAPACITÉS MAXIMALES DE LA BIBLIOTHÈQUE SONT ATTEINTES

La véritable croissance se fait au profit des sciences sociales et du droit, et plus particulièrement en anthropologie, études du développement, études des médias, le cinéma y compris. De nouvelles régions géographiques, telles que l'Asie pacifique ou le Moyen-Orient - Afrique du Nord (MENA) viennent supplanter les anciennes.

De nouveaux thèmes interdisciplinaires, tels que les *gender studies* et les études post-coloniales, traversent les divisions académiques. Tous ces développements conduisent à une large augmentation de l'espace occupé par les générali-

tés dans les collections. La forte croissance des effectifs exige une multiplicité d'exemplaires, empruntables sur de courtes périodes (d'une semaine à quelques heures).

Toutes ces évolutions aidant, la masse des documents conservés s'élève, au milieu des années 1990, à un million de volumes... Les capacités maximales de la bibliothèque sont atteintes. Pour créer de la place, une partie des sous-sols est équipée en rayonnages compacts. Le nombre toujours grandissant d'étudiants impose d'inventer des espaces supplémentaires. En aménageant les terrasses extérieures, on parvient à doubler la quantité de places assises.

CI-DESSOUS
*L'aménagement
des anciennes
terrasses a permis
de doubler
le nombre de places.*
© DR

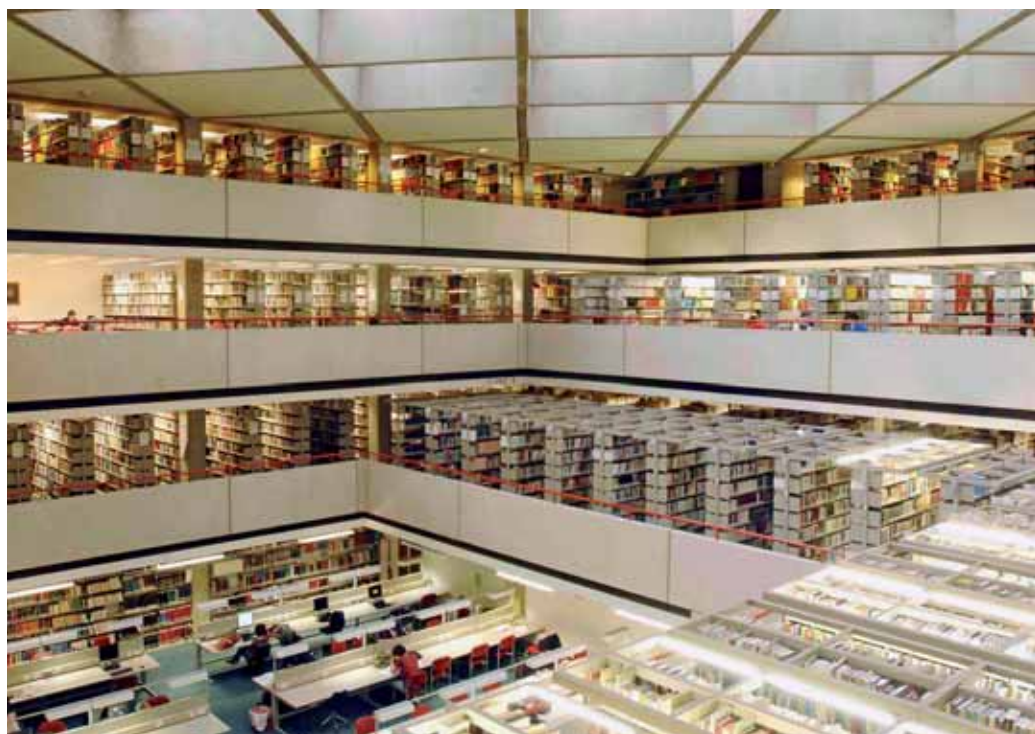


PLUS RADICALE QUE LA « RÉVOLUTION GUTENBERG »

Les trente-cinq années qui se sont écoulées depuis l'ouverture de la bibliothèque de la SOAS ont été traversées par la révolution électronique. Un changement bien plus radical dans tous ses effets et dans tous ses aspects communicationnels que ne l'a été la « Révolution Gutenberg » avec le passage du manuscrit à l'imprimé. La révolution des nouvelles technologies exige une transformation de toute l'organisation bibliothéconomique. De la même façon, le système intégré de gestion de la bibliothèque impose de modifier toutes les procédures d'acquisition, de catalogage et de circulation des collections. Les machines à écrire ont été remplacées par des ordinateurs et la plupart des documents sont maintenant téléchargés à partir de bases de données.

FORMER LES USAGERS À L'UTILISATION DES BASES DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES

Une nouvelle section pour les ressources électroniques a été créée. Le passage récent à Unicode a permis du jour au lendemain de cataloguer dans toutes les écritures du monde, rendant ainsi automatique, sinon redondant, le processus de translittération. L'informatisation des catalogues a libéré de l'espace, utilisé désormais pour la formation des usagers à l'utilisation des bases de données électroniques. Cette



CI-DESSUS
Vue générale
sur l'atrium.
© DR

activité est même devenue une composante importante du travail de la bibliothèque. Les étudiants, qui paient aujourd'hui des sommes significatives pour leur inscription, deviennent plus exigeants et l'accès immédiat à certaines ressources documentaires a créé des attentes, y compris en ce qui concerne l'allongement des heures d'accueil du public.

La bibliothèque de la SOAS a été construite à une époque de faibles changements, elle a donc dû apprendre à s'adapter aux modifications constantes imposées par les nouvelles

technologies, l'évolution des sciences ainsi qu'aux nouvelles modes. La BULAC a cette chance importante de voir le jour à un moment où la certitude de mutations futures rapides peut encore être intégrée à son programme. ■

Peter Colvin

*Librarian for Islamic Middle East
Studies and Faculty Librarian
(languages and cultures)
School of Oriental
and African Studies*

DICTIONNAIRE DE L'INTRADUISIBLE

APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION...

Le projet de grand voyage au-delà de l'Occident à travers les mots, que nous promet le *Dictionnaire de l'intraduisible*, initié par l'éditeur Frédéric Martin et un groupe de travail BULAC/INALCO, avance à grand pas. Si vous avez rencontré des mots intraduisibles... participez à l'écriture de cet ouvrage qui paraîtra à l'inauguration du nouveau bâtiment. L'opération « un nouveau mot par jour » débutera à l'automne sur le site Internet de la BULAC, www.bulac.fr

CONTACT : Isabelle Poupard 01 53 46 15 64
isabelle.poupard@bulac.sorbonne.fr

Le chantier de la future Réserve de la BULAC a déjà permis de sélectionner plus de cinq mille volumes imprimés, depuis la fin 2006. Ces collections rares sont précieuses pour l'historien du livre mais aussi pour l'ethnographe et le linguiste.

Constituer la future Réserve de la BULAC



CI-DESSUS
Francis Richard
examine un par
un les ouvrages
les plus anciens.
© Sladjana Stankovic

La BULAC doit se doter d'une Réserve. Son existence est rendue nécessaire par la présence de fonds patrimoniaux uniques ou particulièrement fragiles dans les collections des établissements qui doivent intégrer la bibliothèque. En envisageant les contours de la future Réserve, un rapport, élaboré par un groupe d'élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) en 2006, avait préconisé une méthode de travail comportant plusieurs étapes: une sélection des documents, suivie d'un rééquipement puis d'un déménagement tenant compte du caractère précieux et spécifique de ces fonds. Cette démarche permettra de disposer d'espaces dédiés, dès l'ouverture. Ils offriront des conditions de conservation adaptées et un lieu de communication spécifique garantissant un accès contrôlé aux documents originaux.

Le chantier de la future Réserve de la BULAC, commencé à la fin 2006, est sans doute l'un

de ceux qui procurent le plus de satisfaction à ses participants. Plus de cinq mille volumes imprimés ont d'ores et déjà été sélectionnés par recensement direct sur les rayons des magasins ou par repérage dans le catalogue des ouvrages les plus anciens.

Avec sa Réserve, la BULAC se trouvera riche d'une des plus belles collections au monde d'imprimés anciens dans les différentes langues, et dans les caractères les plus variés.

Qu'il s'agisse des lithographies persanes, des impressions anciennes chinoises ou japonaises, des impressions réalisées en Inde au XIX^e siècle, ou en Extrême-Orient, des premiers imprimés russes ou arméniens, de très nombreuses et fort rares éditions en arabe faites en Égypte – les fameuses impressions de Bulaq au Caire – des imprimés turcs anciens, ce sont des centaines d'ouvrages très précieux parfois introuvables aujourd'hui dans leurs pays d'origine. Au-delà même de leur intérêt pour l'historien du livre, ces collections ont souvent

un intérêt considérable pour l'ethnographe – lorsqu'il s'agit d'impressions populaires – ou pour le linguiste.

Il faut également mentionner les fonds de manuscrits qui trouveront leur place dans la Réserve. La BIULO, la plus riche dans ce domaine, détient plus de deux mille manuscrits. Ces fonds appellent souvent une entreprise de catalogage systématique et devront être mieux connus grâce à la participation de la BULAC au Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (CALAMES).

L'accueil des chercheurs s'intéressant à ces fonds s'effectuera dans un espace spécifique offrant une dizaine de places. L'existence d'un catalogue en ligne d'une part, le renforcement des programmes de numérisation d'autre part, constitueront des étapes importantes qui contribueront au développement des programmes de recherche. ■

Francis Richard
Directeur scientifique
BULAC



© Sladjana Stankovic





CI-CONTRE
Eric Meyer, président
du conseil scientifique
de la BULAC,
a donné la conférence
inaugurale du
cycle 2008.
© Elie Jorand

LES LUNDIS DE LA BULAC

CYCLE DE CONFÉRENCES 2008

13 OCTOBRE

Les Jardins chinois et japonais

Antoine Gournay,
Université Paris-Sorbonne.

17 NOVEMBRE

La Littérature orale en Afrique

Ursula Baumgardt,
INALCO.

8 DÉCEMBRE

La Mongolie

Jacques Legrand,
président de l'INALCO.

RENDEZ-VOUS à 10 heures,

Université Paris Descartes,
Salle du Conseil,
12 rue de l'École de médecine,
Paris 6^e, métro Odéon.

LES CONFÉRENCES PRÉCÉDENTES

- **Un Orient, des Orients ;
une Inde, des Indes**
Eric Meyer,
vice-président de l'INALCO.
- **La Société iranienne contemporaine**
Fariba Adelkhah,
Centre d'études et de recherches
internationales (FNSP).
- **Les Schismes en Islam**
Chamia Ganjaoui,
INALCO.
- **La Route de la soie**
Jocelyne Fresnais-Vaudelle,
université Jean-Moulin Lyon 3.
- **Le Monde des affaires en Russie**
Anita Tiraspolsky,
directrice de la formation continue,
INALCO.

VERSIONS AUDIO

<http://mediatheque.parisdescartes.fr/>
Saisir « bulac ».

DES PARTENAIRES EN CONVENTION

La BULAC est convaincue de l'opportunité de nouer partenariats et conventions en amont de son ouverture.

Pour avoir mesuré ses ambitions dans le cadre d'une politique documentaire réfléchie (www.bulac.fr/L_decouvrir/charte-documentaire-bulac.pdf), la BULAC n'en est que plus encline à nouer des partenariats étroits avec les bibliothèques dont les fonds jouxtent les siens. Visites et échanges d'information ont permis, dès l'origine du projet, d'évaluer les points de contact avec une quarantaine d'établissements, principalement en Île-de-France. Rapidement est apparu le besoin de formaliser davantage les liens avec les bibliothèques les plus proches du projet BULAC. Dès juin 2006 a été signée une première convention avec le Collège de France, puis deux autres en juin 2008 avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). D'autres suivront.

L'objet est multiple : dans un premier temps, il s'agit pour une bibliothèque encore en devenir de clarifier les axes de partage documentaire, y compris en ressources électroniques et autres programmes de numérisation, mais aussi de partager une expertise technique qui se développe plus particulièrement en phase de projet (discussion sur les systèmes d'information avec le Collège de France, mise au point de cahiers des charges pour la conversion rétrospective des caractères cyrilliques avec la BDIC, retour d'expérience de numérisation avec l'INHA...).

Dans un second temps, à l'ouverture de la BULAC, la coopération se développera autour des services au public et en matière d'actions scientifiques et culturelles.

Marie-Lise Tsagouria
Directeur
BULAC

La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes

JOURNÉE DU 23 OCTOBRE

CO-ORGANISÉE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Présentation du pôle des langues et civilisations

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, PETIT AUDITORIUM

MATINÉE

La BULAC, un grand équipement pour la recherche

9H30

Allocution d'accueil par **Bruno Racine**, président de la Bibliothèque nationale de France.

9H40-10H00

Présentation du projet BULAC au sein du pôle des langues et civilisations, par **Daniel Renoult**, président du conseil d'administration de la BULAC.

10H00-10H30

Présentation du projet architectural, par **Yves Lion**, Ateliers Lion, maître d'œuvre du projet.

10H45-11H05

La BULAC, un nouvel outil au service des chercheurs, par **Marie-Lise Tsagouria**, directeur du groupement d'intérêt public BULAC.

11H05-11H20

Les collections de la BULAC, par **Francis Richard**, directeur scientifique de la BULAC.

11H20-11H30

La collaboration de la Bibliothèque nationale de France avec la BULAC par **Cheng Pei**, chef du service des langues orientales, département littérature et art.

11H30-11H50

L'apport de la BULAC aux missions de l'INALCO par **Jacques Legrand**, président de l'INALCO.

APRÈS-MIDI

La recherche dans le cadre du pôle des langues et civilisations

14H30-15H45 TABLE RONDE

Les partenaires scientifiques du pôle (universités, grands établissements, instituts et fondations). Modérateur à confirmer.

16H00-17H15 TABLE RONDE

La coopération internationale en matière de recherche (ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Enseignement supérieur, Centre national de la recherche scientifique, universités, grands établissements, instituts d'études avancées). Modérateur : **Jean-Luc Racine**, directeur de recherche au CNRS.

JOURNÉE DU 24 OCTOBRE

CO-ORGANISÉE AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT - PARIS 7

Préfigurer la synergie entre équipes de recherche autour du pôle des langues et civilisations

UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT, AMPHITHÉÂTRE BUFFON

MATINÉE

9H15

Allocution d'accueil par **Guy Cousineau**, président de l'université Paris-Diderot.

9H30-11H00 TABLE RONDE

La recherche en linguistique, les corpus et le pôle des langues et civilisations. Modérateur : **Alain Peyraube**, directeur de recherche au CNRS.

11H15-12H15 TABLE RONDE

La littérature et le pôle des langues et civilisations. Modérateur : **Luc Deheuvels**, professeur à l'INALCO.

APRÈS-MIDI

14H15-15H30 TABLE RONDE

La BULAC et la recherche historique. Modérateur : **Antoine Marès**, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne.

15H30-16H15 TABLE RONDE

Le terrain et les bibliothèques : ethnologues et archéologues. Modérateur : **Gérard Toffin**, directeur de recherche au CNRS.

16H30-17H30 TABLE RONDE

Les sciences sociales et les bibliothèques. Modérateur : **Bernard Hourcade**, directeur de recherche au CNRS.

17H30-18H00 CONCLUSION

Par la direction générale de l'enseignement supérieur et la direction générale de la recherche et de l'innovation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
colloque@bulac.sorbonne.fr

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE